

## État de la population mondiale en 2018

# L'influence du pouvoir du choix sur le taux de fécondité

Frédéric Serge LONG  
(Source : UNFPA)  
Libreville/Gabon

Selon le nouveau rapport de l'UNFPA, présenté hier à Libreville, la liberté de décider du nombre, du moment et de l'espacement des grossesses peut renforcer le développement social et économique d'un pays.

"LA liberté de choix peut changer le monde. Et cela peut améliorer rapidement le bien-être des femmes et des filles, transformer les familles et accélérer le développement mondial", affirme la directrice exécutive du Fonds des Nations-unies pour la population (UNFPA), Dr Natalia Kanem, dans l'avant-propos du nouveau rapport intitulé : "Le pouvoir du choix : les droits reproductifs et la transition démographique".

Lorsqu'une femme a le pouvoir et les moyens d'éviter ou de différer une grossesse, par exemple, elle maîtrise mieux sa santé et peut commencer ou continuer à exercer une activité rémunérée pour s'épanouir sur le plan économique, explique le document. Actuellement,



Photo : Joseph MANIANGA, Joseph MANIANGA

La composition d'une famille est intimement liée aux droits en matière de procréation.

la tendance mondiale est aux petites familles. Cela traduit la liberté de la population en matière de procréation, les gens décidant du nombre d'enfants qu'ils désirent et du moment opportun pour cela. À long terme, l'absence de choix influe parfois sur le taux de fécondité, qui peut ainsi être supérieur ou inférieur aux aspirations de la majorité de la population, selon l'état de la population mondiale en 2018.

La composition d'une famille est intimement liée aux droits en matière de procréation, qui dépendent eux-mêmes de nombreux autres droits, notamment à la santé, à l'éducation et à l'emploi. La jouissance des droits individuels favorise l'épanouissement indivi-

duel. En revanche, lorsque ces droits sont réprimés, les populations peinent à s'épanouir pleinement. Ce qui entrave les progrès économiques et sociaux.

**DROITS REPRODUCTIFS** • Cependant, le rapport de l'UNFPA déplore le fait qu'aucun pays ne puisse prétendre garantir totalement les droits de l'ensemble de ses citoyens en matière de procréation. La plupart des couples ne parviennent pas à avoir le nombre d'enfants désiré, faute d'aides sociales et économiques essentielles ou de moyens de maîtriser leur fertilité. Les besoins de moyens contraceptifs modernes n'étant pas satisfaits, des centaines de millions de femmes ne peuvent opter pour des familles



Photo : AFP/ L'Union

La voie à suivre consiste à garantir le plein exercice des droits reproductifs.

plus restreintes. Mais, néanmoins, depuis la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, la santé et les droits en matière de reproduction se sont nettement améliorés dans le monde entier. Les populations sont mieux informées sur leurs droits reproductifs et les choix possibles, et disposent d'une plus grande capacité à faire valoir leurs droits.

"La transition historique vers une fécondité plus faible est née de la volonté des individus d'exercer leur droit de contrôler leur fécondité et d'avoir autant d'enfants qu'ils le désirent au moment voulu", poursuit le rapport.

"La voie à suivre consiste à garantir le plein exer-

cice des droits reproductifs pour chaque personne et chaque couple, quels que soient l'endroit où ils vivent, leur situation ou leurs revenus", indique le Dr Kanem. "Cela consiste, notamment, à éliminer tous les obstacles, qu'ils soient économiques, sociaux ou institutionnels, qui les empêchent de prendre des décisions libres et éclairées."

Notons que l'UNFPA est le principal organisme des Nations unies à œuvrer pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est accompli. Cet organisme onusien vient en aide à des millions de femmes et de jeunes dans 155 pays et territoires.

## Ici et ailleurs

• Tabagisme  
"Agir pour le Gabon" : 20 ans de combat  
Cela fait exactement 20



Photo : AEE

ans aujourd'hui que l'Ong "Agir pour le Gabon" (créée en mars 1995 et qui a lancé ses activités le 6 novembre 1998) lutte contre la consommation du tabac et des drogues au Gabon. A l'occasion de cet anniversaire et de la Journée nationale sans alcool et sans tabac, il est prévu des activités commémoratives ce mardi (dès 13h) devant la pharmacie du fondateur de l'Ong, Dr Alphonse Louma, à IAI.

• Santé

**Une maladie diarrhéique inconnue décime des bovins**

Une maladie d'origine inconnue a tué plus de deux mille bovins dans une province de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC) qui approvisionne en viande Kinshasa, la capitale et ses dix millions d'habitants, a-t-on appris hier d'un responsable local.

• Technologies

**La grand-messe du numérique sous le signe de la désillusion**

"La technologie va-t-elle tuer la démocratie?", "Construire la confiance à l'âge de la désinformation", "Un internet libre et ouvert n'est plus possible" : la désillusion numérique s'impose comme un thème majeur du Web Summit ouvert hier soir à Lisbonne au Portugal. L'édition 2018 du "Davos des geeks" accueillent environ 70 000 participants, dont 2 000 start-ups et 1 500 investisseurs à la recherche de partenaires.

• Pesticides

**L'Anses interdit les produits à base de métam-sodium**

L'Agence française de sécurité sanitaire (Anses) a annoncé hier l'interdiction des produits à base de métam-sodium, jugeant que ce pesticide utilisé notamment par les producteurs de mâche représentait "un risque pour la santé humaine et l'environnement". Cette interdiction définitive intervient après la suspension fin octobre pour trois mois de l'utilisation de ce pesticide, pointé du doigt après plusieurs intoxications dans l'Ouest de la France.

## Administration de proximité/Atelier de formation sur l'évaluation des politiques publiques

### Les acteurs étatiques à l'école

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

LE ministère de l'Économie, avec l'appui du Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), organise, depuis hier et ce jusqu'au 9 novembre prochain, à l'amphithéâtre de l'Institut des finances (IF) de Libreville, un atelier de formation sur l'évaluation des politiques publiques.

Ces assises auxquelles prennent part des administrations centrales et les collectivités locales ont, entre autres, pour objectifs « de former, d'une part, une masse critique des cadres nationaux à la maîtrise des pratiques professionnelles d'évaluation des politiques et programmes publics. De



Photo : SNN

Le DG de la Prospective, Joseph Ibouili, et le conseiller économique du Pnud, Celestin Tsassa (c), dirigeant les travaux de ces assises.

l'autre, de doter les cadres nationaux d'outils d'analyse et d'évaluation desdits programmes», a, notamment, souligné le directeur général de la Prospective au ministère de l'Économie, Joseph Paul Ibouili. Pendant cinq jours, les différents acteurs étatiques seront, notamment, au fait de ce qu'est une politique publique, ses composantes, son cycle de vie. Avant d'aborder, dans le même ordre d'idées, le suivi et

évaluation des performances comme un instrument d'information et de décision.

Pour les partenaires dont le représentant du Pnud, le conseiller économique Célestin Tsassa, « le Pnud a répondu à la demande du bureau de coordination de Programme Gabon émergent (PGE), mais aussi de la direction générale de la Prospective pour accompagner au renforcement des capacités du suivi et évaluation des po-



Photo : SNN

L'atelier est ouvert aux agents des administrations centrales et des collectivités locales.

litiques publiques. C'est une activité que nous avons déjà commencée dans le cadre de l'atelier que nous avons eu sur la chaîne prospective, planification, budgétisation, programmation, suivi et évaluation », a-t-il dit. Aussi, l'atelier compte-t-il aller plus loin dans la compréhension de ce que sont les exigences du suivi et évaluation, notamment en ce qui concerne l'utilité de ce mécanisme, mais aussi le

besoin de faire en sorte qu'il soit crédible.

Il sera donc question pour les participants à cette formation de posséder les mêmes outils, d'avoir des approches communes pour que le rapport final desdites assises reflète les mêmes exigences. Car, il va s'agir, pour les uns et les autres, de montrer la pertinence d'élaboration d'un système d'évaluation des politiques publiques crédibles.